



L'écho

numéro
>154

Feuille

de Saint-Sulpice-la-Forêt

Mars 2022

Chères Sulpiciennes et Sulpiciens,

L'égalité des hommes et femmes dans la vie locale est une évidence pour les habitants et les habitantes de Saint-Sulpice-la-Forêt. Mais l'évidence masque parfois ce qu'il y a à voir. La Charte européenne de l'égalité nous rappelle que de nombreux stéréotypes demeurent dans les discours et dans les écrits de la vie locale. De nombreuses habitudes restent ancrées et ces habitudes cachent des facteurs d'inégalité envers les femmes.

Ainsi, en adhérant à cette Charte, la municipalité de Saint-Sulpice-la-Forêt veut faire un effort de clairvoyance : regarder ce qui *dans les faits* favorise ou défavorise la participation des femmes à la vie locale. Comme nous y engage la Charte, nous allons d'abord mener un état des lieux et construire des indicateurs sur le sujet du genre.



Le combat n'est pas facile : nous nous battons contre nos propres habitudes invisibles, contre nos propres angles morts. N'est-ce pas là une belle occasion d'émancipation ? N'est-ce pas là gagner collectivement une nouvelle liberté ? Notre émancipation vis-à-vis des préjugés de genre est un préalable à notre exercice de la démocratie.

Yves Picard,
adjoint à la Vie locale,
associative et démocratique.



Semaine des alternatives aux pesticides du 20 au 30 mars : ensemble cultivons l'avenir !

Ciné-débat • Jardin Sauvage

• en présence du réalisateur Sylvain Lefebvre

Mangeoire, hôtel à insectes, gîte, nichoir, mare... Les exemples concrets d'une famille pour accueillir la faune sauvage chez soi.

Vendredi 25 mars 20h30 au Guibra et séance l'après-midi pour les enfants à l'école.

Animation contée et atelier bombes de graines

• Marie Maison, « Le Jardin de mémère »

A travers un récit imagé et des travaux pratiques de plantation, Marie vous fera découvrir les plantes médicinales et leurs bienfaits. Et pour les plus petits, elle animera un atelier confection de bombes de graines pour favoriser la biodiversité dans les moindres recoins.

Samedi 26 mars 10h30 aux jardins partagés.

Balade botanique • Nicolas Hyon, animateur nature « Le Nez Dehors »

Parcours découverte à travers les sentiers de la commune : initiation à la reconnaissance des chants d'oiseaux, observation, identification et cueillette de plantes sauvages.

Samedi 26 mars à 14h30 (départ parking de la mairie).

Journée rencontre aux jardins partagés

Les jardins partagés de Saint-Sulpice-la-Forêt prennent forme. Le collectif qui les anime profitera de la journée du 26 mars pour lancer cette première saison aux jardins.

Échanges et partages autour des parcelles : « Je sème, tu plantes, il arrose, nous récoltons... »

Auberge espagnole sur le temps du déjeuner. Rejoignez-nous sur place tout au long de la journée !



Saint-Sulpice-la-Forêt

saint-sulpice-la-foret.fr

Conseil municipal DU 2 MARS

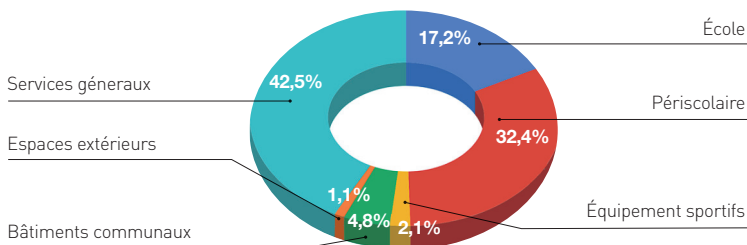
Finances - Le compte administratif et l'analyse financière

Le compte administratif est le document qui fait le bilan pour l'année écoulée des dépenses et des recettes de la commune. Il a été présenté et approuvé le 2 mars par le conseil municipal

Comment se répartissent nos dépenses ?

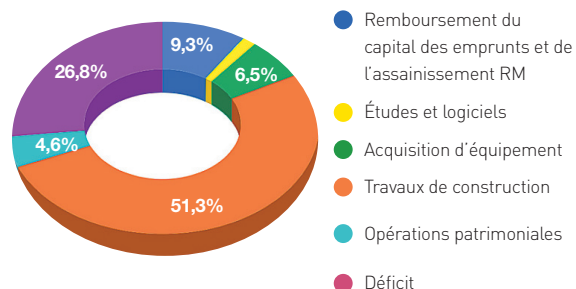
Total des dépenses

Frais de personnels + charges de fonctionnement



Dépenses de fonctionnement : dépenses consacrées à l'activité communale (services municipaux et politiques publiques). 48 % des dépenses sont des charges de personnel. L'école et l'accueil périscolaire occupent une part importante dans ce budget. Les services généraux regroupent toutes les dépenses qui ne sont pas affectées ailleurs.

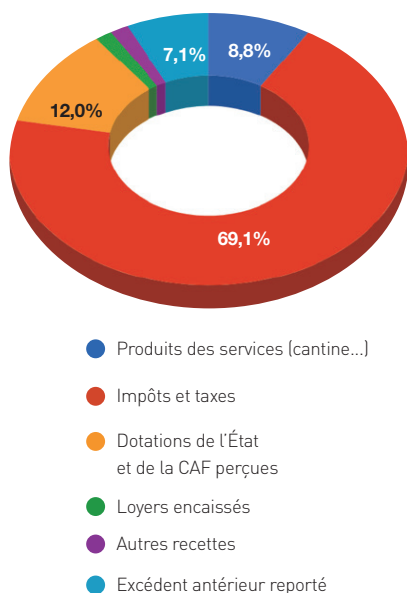
Dépenses d'investissement 2021



Dépenses d'investissement : dépenses consacrées aux acquisitions de matériel et construction et remboursement des emprunts.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2021

Répartition des recettes de fonctionnement



- **Recettes de fonctionnement conformes aux prévisions** : les impôts locaux représentent 69 % des recettes. La dynamique fiscale de la taxe foncière a permis de conserver un bon équilibre budgétaire, d'assurer la bonne qualité des services et de renforcer notre capacité d'autofinancement.

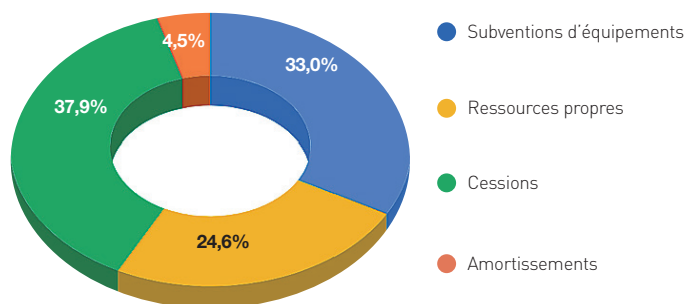
	Budget prévu en €	Réalisé en 2021 en €
Recettes	1 385 700	1 723 864
Recettes de l'exercice	1 285 700	1 315 594
Excédent antérieur reporté	100 000	100 000
Cessions immobilières		308 270
Dépenses	1 165 182	1 393 837
Personnel	547 400	525 091
Intérêts et emprunts	29 500	29 453
Charges de fonctionnement	514 586	458 747
Autres dépenses	73 696	72 276
Écriture comptable des cessions immobilières		308 270
Résultat		330 026

- **Dépenses de fonctionnement** : une bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement alors que la marge de manœuvre est mince sur cette section du budget :
- **Charges de personnel** : elles représentent 48 % des dépenses, conformément aux prévisions. En 2022, le passage en régie de l'accueil de loisirs fera augmenter cette proportion.
- **Charges de fonctionnement** : elles représentent 31 % des dépenses, elles sont également bien maîtrisées malgré l'augmentation du coût de l'énergie (point de vigilance pour 2022) et du nombre d'enfants fréquentant la cantine.



Retrouvez le compte-rendu intégral sur saint-sulpice-la-foret.fr/vie-municipale/

BUDGET D'INVESTISSEMENT 2021



● **Dépenses d'investissement** : le niveau d'investissement courant est soutenu et en progression (+20 000 € / 2020) pour assurer le bon fonctionnement et l'efficacité des services. Compte tenu d'un plan de dépenses pluriannuel, très peu d'opérations sont commandées et payées à l'intérieur du même exercice budgétaire : le montant restant à réaliser est de 318 163 € (hors espace éducatif de 1 363 539 €).

● **Recettes d'investissement** : subventions d'équipement qui atténuent le « reste à charge » de la commune et permet de ne pas avoir recours cette année à l'emprunt.

Dépenses des opérations d'aménagement et de construction	Budget prévu en €	Réalisé en 2021 en €
Achats d'équipement	66 027	47 138
Achat de logiciel	9 921	3 920
Travaux terrain multisport	20 000	19 998
Travaux bâtiments communaux	78 752	38 096
Travaux espace éducatif	1 527 386	163 847
Étude ZAC (zone d'aménagement concertée)	27 611	6 927
Pilotage énergétique SMART	204 577	10 6287
Travaux cimetière	38 890	38 269
Mise en sécurité chapelle	72 943	7 951
Changement fenêtre école	82 500	0
Total	2 128 607	432 433

● **Résultat d'investissement positif en 2021** : du à la vente du pôle médical et du terrain rue Marguerite-d'Angennes.

RATIOS FINANCIERS

La capacité d'autofinancement de la commune s'améliore en 2021 avec un résultat de + 230 026 €.

La capacité de désendettement passe à 3,6 années. Cette situation est rassurante sachant qu'il est souhaitable que ce seuil ne dépasse pas 8 années.

La situation financière de la commune est conforme au débat d'orientation budgétaire de 2021 et à la stratégie financière fixée par la collectivité depuis 5 ans pour recouvrer une capacité d'investissement et d'emprunt. La faculté d'emprunter à des taux intéressants est rendue possible par les bons ratios tenus au budget.

Règles de gestion :

Équilibre budgétaire : une municipalité n'a pas le droit d'être en déficit sur son fonctionnement.

Emprunts : ils doivent être obligatoirement remboursés.

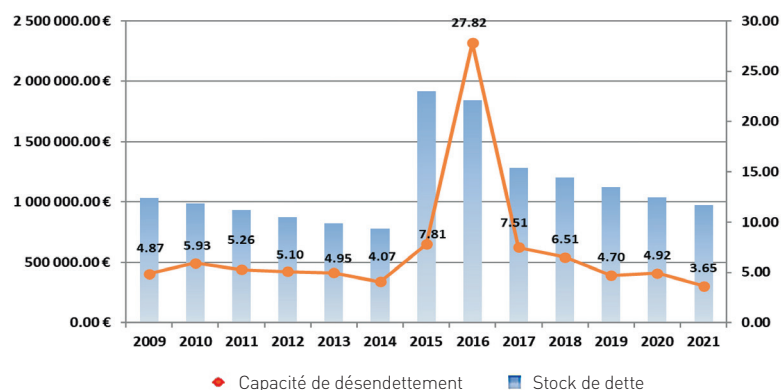
Capacité de désendettement : le nombre d'années nécessaires au remboursement de la dette.

Épargne nette : somme disponible pour investir une fois le paiement annuel d'emprunt couvert.

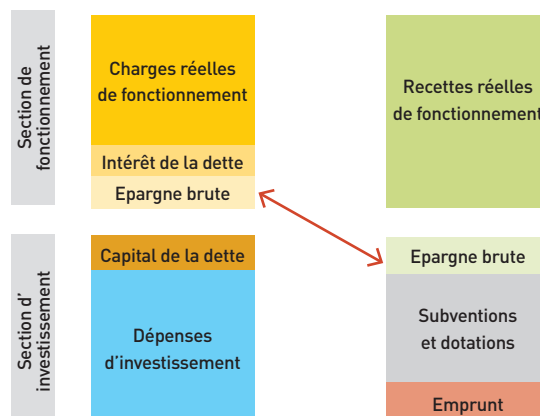
DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2022

L'objectif est à nouveau de sécuriser les capacités du bloc communal pour permettre le développement des services publics et maintenir un niveau d'investissement :

- Principe d'adossement des dépenses sur les bases du budget prévisionnel 2021, intégrant une augmentation du coût de l'énergie (une hausse de 26 % est attendue) et des matières premières.
- Évolution de la politique fiscale (taxe foncière) de +2 %, soit +/- 14 000 € de recettes supplémentaires (environ 25 € / an / foyer).
- Pour couvrir les besoins d'investissement important (nouvel ALSH, extension d'école, rénovation du centre culturel...) un recours à l'emprunt est prévu (500 000 €).
- Réalisation d'opérations d'aménagement par « îlot » (en parallèle de la ZAC) qui viennent renforcer les recettes du budget d'investissement.
- Un niveau d'investissement « récurrent » réévalué à + 120 000 € (contre 80 K€ les années précédentes).



L'ÉQUILIBRE SECTIONNEL



BIBLIOTHÈQUE :

Le livre jeunesse en fête à Saint-Sulpice-la-Forêt

Le 1^{er} mars, Saint-Sulpice-la-Forêt a pu découvrir trois autrices jeunesse : Andrée Prigent, qui a exposé ses originaux à la bibliothèque et ses gravures au Guibra ; Évelyne Brisou-Pellen et Sandra Le Guen, autrices d'albums et de romans. Toutes les trois ont rencontré l'ensemble des enfants de l'école, répondant à leurs nombreuses questions sur leurs livres et leur proposant des lectures. Elles se sont ensuite rendues à une séance de dédicace au Guibra, en partenariat avec la librairie Lectures Vagabondes de Liffré. Une belle journée placée sous le signe de la création, de la lecture et du partage, pour la plus grande joie des enfants. Une manifestation organisée par l'équipe de la bibliothèque et l'ASC et financée par Livre et lecture en Bretagne, la municipalité et la coopérative solaire.

Samedi 7 mai

Le groupe **En Vie de Nature** de l'ASC vous propose une **animation grainothèque** pour petits et grands de 10h00 à 12h00 : rôle d'une grainothèque et atelier semis légumes et fleurs.



LivresÉchange en partenariat avec l'école :

Apportez des livres jeunesse à échanger à la bibliothèque ou à l'école entre le 25 avril et le 6 mai.

Que vous ayez ou non des livres à échanger, venez choisir des livres le samedi 7 mai de 10h à 12h et 14h30 à 16h30.

UT DE LA FORÊT

Les choristes de la UT de la Forêt vous donnent rendez-vous pour un **concert le vendredi 8 avril à 20 h 30**, en l'église de Saint-Sulpice-la-Forêt.

Au programme de la soirée, un répertoire renouvelé composé, entre autres, de chansons contemporaines, d'extraits d'œuvres classiques, de negro spiritual...

Vous aimez le chant choral : venez nous écouter à plusieurs, en famille, avec des amis.
L'entrée est gratuite.



L'ASC vous propose...

Une **représentation théâtrale** par la troupe de Noyal-sur-Scène. Venus en voisins de Noyal-sur-Vilaine, des artistes amateurs jouent la pièce « **Le théâtre du rond-point** », le **samedi 9 avril à 20h30 et le dimanche 10 à 15h30** à la salle polyvalente. Participation libre au profit de l'ASC.

>> CONTACT :

Informations et réservations :
noyalsurscene@gmail.com • 07 69 68 79 99
sc.sslf.evenements@gmail.com
<https://www.facebook.com/noyalsurscene>



Un **stage de cirque** animé par Patrice Le Cloirec pendant les vacances de printemps, les 14 et 15 avril 10h - 12h et 13h30 - 15h30. Ce stage est ouvert aux plus de 6 ans, débutant-e ou confirmé-e, sur une ou deux journées. Inscription et règlement avant le 4 avril :

asc.sslf.cirque@gmail.com • 25 € la journée ou 45 € les deux jours.

Le samedi 25 juin, l'ASC renouera avec la traditionnelle **Fête de la musique**.

Après 3 années d'absence imposées par des conditions exceptionnelles, l'ASC a décidé de relancer cette manifestation qui nous rassemblera à l'entrée de l'été.

Notez d'ores et déjà la date !

<https://ascstsulpicelaforet.blogspot.com/>

Une **course de caisses à savon** ouverte à tous, le dimanche 2 octobre.

Le règlement de la course et les données techniques pour la construction des caisses à savon seront accessibles sur le site :

<https://ascasseasavonsslff.blogspot.com/>

Ce site s'enrichira dans les mois à venir notamment pour préciser les modalités d'inscription et les principes de construction des caisses.

N'hésitez pas à nous contacter à :

asc.sslf.caisseasavon@gmail.com

la Fête de la Bretagne à Saint-Sulpice-la-Forêt les 21 et 22 mai

EN-CHANTEZ ! ... Créations artistiques villageoises

Le projet En-Chantez est une envie d'habitant-es, portée par l'association Le Guibra : envie de chanter ensemble, partout, tout le temps à Saint-Sulpice-la-Forêt. Lancé le 21 mai 2021, ce projet a duré toute l'année avec des événements En-Chantez appréciés par tous (stages, bœufs, scènes ouvertes, concerts, ateliers, karaoké). Ces événements ont permis de créer ensemble un répertoire commun de chants qui sera déroulé lors d'un spectacle déambulatoire collectif. Il s'agira d'une grande fête de village dans l'espace public. Ce spectacle est mis en scène par Corinne Ernoux de la Ko-Compagnie et il sera accompagné radiophoniquement par la Famille Walili.

Le programme définitif du weekend En-Chantez sera communiqué bientôt ...

Réservez la date dans vos agendas !

Samedi 21 mai et dimanche 22 mai 2022

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe de bénévoles pour cet événement, laissez vos coordonnées au Guibra.

>> CONTACT :

www.leguibra.fr - www.facebook.com/LeGuibra

- 09 83 60 54 44



AGENDA

à consulter en intégralité sur le site Internet de la mairie

→ GUIBRA : ciné-débat Jardin Sauvage
vendredi 25 mars à 20h30

→ MAIRIE : balade nature • départ parking mairie
samedi 26 mars à 14h30

→ APE : projection et causerie • salle polyvalente
À bas les normes, vive les différences !
samedi 26 mars à 18h

→ APE & DADP : troc habit • salle polyvalente
dimanche 3 avril de 10h à 16h

→ APE & ÉCOLE : carnaval • village
vendredi 8 avril à partir de 9h30

→ UT de la Forêt : concert • église
vendredi 8 avril à 20h30

→ ASC : « le théâtre du rond-point » • salle polyvalente
samedi 9 avril à 20h30
dimanche 10 avril à 15h30

→ ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES • école
dimanche 10 avril de 8h à 19h
dimanche 24 avril de 8h à 19h

→ PALETS : concours régional
dimanche 1^{er} mai

→ ASC EN VIE de NATURE : animation • bibliothèque
Rôle d'une grainothèque et atelier semis, légumes et fleurs
samedi 7 mai de 10h à 12h

→ RENNES MÉTROPOLÉ • salle polyvalente
Atelier « Je fabrique mes cosmétiques »
samedi 7 mai de 10h30 à 12h

→ BIBLIOTHÈQUE : LivresÉchange
samedi 7 mai de 10h - 12h et 14h30 - 16h30

→ ASC : troc aux plantes • jardin salle polyvalente
samedi 7 mai de 14h à 17h

→ UNC : commémoration du 8 mai
dimanche 8 mai à 11h

→ APE : chasse au trésor • village
dimanche 8 mai

→ MAIRIE : Chantier citoyen
Fabrication de briques en terre pour le nouveau centre de loisirs
vendredi 13 et samedi 14 mai

→ ASC : Repair café • salle polyvalente
samedi 14 mai de 14h à 17h

→ GUIBRA : En-Chantez • village
vendredi 21 et dimanche 22 mai

→ MAIRIE : Chantier citoyen
Fabrication de briques en terre pour le nouveau centre de loisirs
vendredi 10 et samedi 11 juin

→ COMITÉ DES FÊTES • Fête de la Guibra
samedi 11 et dimanche 12 juin

→ ÉLECTIONS LÉGISLATIVES • école
dimanche 12 juin de 8h à 18h
dimanche 16 juin de 8h à 18h

→ APE : Fête de l'école - ASC : Fête de la musique
samedi 25 juin

APE : les événements à venir de l'association des parents d'élèves

Le **samedi 26 mars**, à 18h à la salle polyvalente, l'APE organise une soirée ouverte à toutes et tous intitulée « **À bas les normes, vive les différences ! Quelle école, quelle société construire pour nos enfants ?** » : une projection de vidéos suivie d'une causerie et de jeux.

Afin de commencer le printemps de la meilleure des façons, l'APE organise de nouveau un **Troc'Habit** en partenariat avec l'association Des Arbres et des Papiers, le **dimanche 3 avril** entre 10h et 16h, à la salle polyvalente. Le principe : venez déposer vos vêtements propres le matin et revenez en choisir de nouveaux l'après-midi.

Le **carnaval** aura lieu dans notre village le **vendredi 8 avril** : défilé dans les rues des enfants de l'école et de l'IME à partir de 9h30.

Une **chasse aux trésors** se tiendra le **dimanche 8 mai**, une aventure sur le thème du Moyen Âge ouverte à toutes et tous, même aux parents.

Et pour finir l'année scolaire en beauté, la **fête de l'école** aura lieu le **samedi 25 juin**.

Pour plus d'informations :
<https://apesslf.wordpress.com>.

Infos EN BREF

► La commune recrute en urgence

Vous êtes intéressées pour travailler dans les services municipaux (entretien des locaux, service cantine, accueil périscolaire ...), vous pouvez contacter la mairie au **02 99 66 23 63**.

► Carte électorale

2022 est une année de refonte électorale, ce qui signifie que chaque électeur recevra une nouvelle carte électorale d'ici fin mars.

► Inscriptions à l'école

Vous pouvez inscrire votre enfant à l'école dès à présent auprès de Madame MENAGER, directrice de l'école (sur rendez-vous au 02 99 66 23 54). Merci de vous présenter en mairie munis du livret de famille et d'un justificatif de domicile avant l'inscription à l'école. Visite de l'école pour les nouvelles familles : **samedi 25 juin à 10h**

► Recherche hébergement

Une personne accompagnée par l'association Des Arbres et des Papiers recherche une chambre chez l'habitant ou un logement indépendant à Saint-Sulpice-la-Forêt, à titre gratuit ou contre un loyer modéré. Pour de plus amples renseignements, merci de nous contacter : desarbresetdespapiers@protonmail.com

Bénévoles : l'association recherche également des nouveaux bénévoles pour assurer des missions diverses et variées (visites au domicile, référent portage de repas, référent véhicules de service, référent petite enfance, référent communication, secrétariat, gestion).

► Nouveaux artisans sur la commune

Hélène Brière

Soins énergétiques - 67 Saint-Denis - **07 88 62 36 14**
he.briere@gmail.com - <http://www.helenebriere.fr>

Kévin Guitton

Agencement menuiserie / Pose parquet /
Placoplâtre / Dressing / Cuisine
52 route de Saint-Denis - **06 47 27 29 37**
agencementmenuiserieguitton@gmail.com



Infos UTILES

MAIRIE

3 rue de l'Abbaye - 35250 Saint-Sulpice-la-Forêt
02 99 66 23 63
secretariat.mairie@saint-sulpice-la-foret.fr
www.saint-sulpice-la-foret.fr



Ouverture au public

le lundi de 14h à 18h30
du mardi au vendredi de 9h à 12h
le samedi de 9h à 12h (les semaines paires uniquement)
Le maire et ses adjoint-es reçoivent sur rendez-vous.

BIBLIOTHÈQUE

5 route de Saint-Denis - 02 99 66 27 10
lundi de 16h30 à 18h, mercredi de 10h à 12h
et 14h30 à 16h30 et samedi de 10h30 à 12h15.

biblio.stsulpicelaforet@gmail.com

ÉTAT-CIVIL

Naissances :

- Iwen Bissialo-Kouvongbo, le 19 janvier 2022
- Maëlysa Martins Tuna, le 29 janvier 2022
- Ethann Gousset, le 30 janvier 2022
- Lénaël Huyghe, le 18 février 2022

Décès :

Nous avons appris avec tristesse le décès de Madame Marie-Thérèse Poirier née Diard, doyenne de la commune, à l'âge de 102 ans.

URBANISME

Permis de construire :

- Jonathan Maurinier et Sabrina Roux *Maison individuelle* - 4 rue Flora Tristan

Déclarations préalables :

- Bernard Coudray *Clôture de soutènement* - 33 route de Saint-Denis
- Dominique et Fabienne Erelie *Extension* - 11 le Tronchay



GESTION DES DÉCHETS

PLATEFORME DE DÉCHETS VERTS - Z.A. DU TRONCHAY

Du 1^{er} avril au 31 octobre
lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h
samedi de 14h à 18h